



CONSULTATION DE PSYCHO-TRAUMATOLOGIE au sein d'un service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)

V. Mialot¹, Dr S. Picou²

OBJECTIFS

Les événements traumatiques survenant dans le cadre professionnel peuvent entraîner des conséquences psychiques importantes et favoriser la désinsertion professionnelle.

L'objectif de cette consultation spécialisée est de prévenir l'installation d'un syndrome de stress post-traumatique et de favoriser le maintien ou le retour à l'emploi grâce à une prise en charge précoce et structurée.



MÉTHODE

Consultation par une psychologue clinicienne dédiée aux salariés exposés à un événement traumatique professionnel (violence, accident grave, menace de mort ou exposition à la mort), en tant que victime ou témoin.

Population majoritairement issue de TPE/PME sans dispositif interne de soutien. Secteurs représentés : médico-social, commerce, BTP, sécurité, transport, tertiaire.

La prise en charge comprend :

- Évaluation clinique spécialisée (symptômes post-traumatiques, contexte de l'événement, ressources individuelles, environnement professionnel) ;
- 1 à 4 consultations permettant la mise en mots et en sens de l'expérience traumatique (1^{er} rendez-vous entre 72h et 15 j ; 2^e à 4 semaine) ;
- Suivi téléphonique à 6 mois.

Selon les besoins, orientation vers service social, psychologue du secteur ou consultations spécialisées externes.

RÉSULTATS

Activité en augmentation :

- 2024 : 391 consultations (146 nouvelles prises en charge) ;
- 2025 : 432 consultations (170 nouvelles prises en charge).

Suivi des salariés à 6 mois (n = 300) :

- **243** en emploi dans la même entreprise ;
- **21** dans une autre entreprise ;
- **6** en formation ;
- **13** en arrêt de travail ;
- **8** en recherche d'emploi ;
- **3** en retraite ;
- **6** perdus de vue.

Le maintien dans l'emploi est majoritaire.

Le soutien de l'environnement professionnel apparaît déterminant : parmi les salariés toujours en arrêt, 7 ne se sentaient pas soutenus par leur employeur.



CONCLUSION

La consultation de psycho-traumatologie en SPSTI permet un repérage précoce, un accompagnement psychologique structuré et une coordination avec les ressources médico-sociales.

Elle contribue à limiter l'impact durable des événements traumatiques professionnels sur la santé mentale et le parcours professionnel des salariés, favorisant ainsi le maintien dans l'emploi.